

COMPTEUR LINKY : ENEDIS LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LA FRAUDE (MAI-JUIN 2025)



Une multiplication d'offres frauduleuses sur internet incite certains clients à faire installer un dispositif permettant de ne pas comptabiliser toute leur consommation d'électricité. Enedis effectue donc des analyses de données permettant de distinguer les cas suspects et organise des campagnes de contrôle pouvant aboutir à une action en justice pour soustraction frauduleuse d'énergie, détérioration ou destruction de matériel, ou autres qualifications selon les cas. **En Allier, ces contrôles auront lieu du 12 mai au 30 juin 2025, avec une potentielle action en justice dès cet automne.**

Enedis rappelle que toute modification non conforme du réseau de distribution électrique présente un risque pour la sécurité des personnes et des biens en provoquant un incendie, voire une électrisation. C'est pourquoi, seul un technicien d'Enedis ou une entreprise mandatée par Enedis est autorisé à intervenir sur le compteur électrique installé chez le client.